

Ensembles paysagers remarquables	<p>La commune de Trévenans ne dispose pas de paysages remarquables.</p> <p>Risques naturels.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Risque inondation : oui, présence d'un PPRi. La zone urbaine du territoire est concernée par le secteur U3 du PPRi (contraintes d'urbanisation faibles). ✓ <u>Aléa retrait/gonflement des argiles</u> : oui faible. ✓ <u>Risque sismique</u> : niveau 3. ✓ <u>Risque ruissellement</u> : oui, 3 arrêtés de catastrophes naturelles liés aux inondations et coulées de boue. <p>Risques technologiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Transport de gaz et canalisations dangereuses</u> : 5 canalisations de gaz et 2 pipelines servant au transport d'hydrocarbures liquides. ✓ <u>Lignes à Haute et Très Haute Tension</u> : 3 lignes à Haute et Très Haute Tension traversent le territoire communal ✓ <u>ICPE</u> : 2 ICPE sont situées sur le territoire communal : une blanchisserie/laverie et une entreprise de stockage de métaux en cessation d'activité ✓ <u>Minières et puits</u> : La commune est concernée par une minière « la minière des Fosses » au lieu-dit « Les Fosses » près du canal. ✓ <u>BASIAS</u> : Le territoire communal présente 19 sites recensés par BASIAS comme pouvant présenter un risque de pollution de l'environnement. ✓ <u>Autres risques</u> : A Trévenans, le service de la protection animale de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) recense 3 sites d'exploitation autour desquels une distance d'éloignement de 50 m est susceptible de s'appliquer dans le cadre du règlement sanitaire départemental. <p>↳ Consulter le Rapport de Présentation joint.</p>
----------------------------------	---